

PARUTION : AVRIL 2020



COVID-19 Des ressources disponibles dans la MRC des Appalaches et dans vos municipalités

Des services qui pourraient vous aider

L'ensemble de la société est touchée par la crise sanitaire et socioéconomique liée à la COVID-19. Mais certaines personnes font face à des défis supplémentaires.

Préoccupées par les effets de cette crise sur les populations plus vulnérables, les organisations des milieux municipaux, communautaire, de la santé et des services sociaux de la MRC des Appalaches n'ont pas tardé à se mobiliser et à se concerter pour s'assurer du maintien des services essentiels ou de la mise en place d'initiatives pour répondre aux besoins les plus criants. Le comité de concertation a d'ailleurs prévu la mise en place d'un guichet unique d'information pour référer rapidement les gens vers les services dont ils auront besoin. Les citoyens pourront appeler directement au numéro suivant : **418-334-0465**

AVIS IMPORTANT : Si vous ne trouvez pas de ressources répondant à vos besoins dans cette liste, il est possible de contacter le guichet unique d'information des ressources communautaires dans la MRC des Appalaches : **418-334-0465**.

Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches

RESSOURCES SOCIOCOMMUNAUTAIRES EN TEMPS DE PANDÉMIE DANS LA MRC DES APPALACHES

AVIS IMPORTANT

Si vous ne trouvez pas de ressources répondant à vos besoins dans cette liste, il est possible de contacter le guichet unique d'information des ressources communautaires dans la MRC des Appalaches : **418 334-0465**.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

NOMS ET COORDONNÉES	PRINCIPAUX SERVICES EN TEMPS DE PANDÉMIE COVID-19	SECTEURS DESSERVIS
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE		
CENTRE D'ENTRAIDE DE LA RÉGION DE DISRAELI 418 449-5155	<ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire pour les personnes en besoin • Maison la Roseraie 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur Sud
LE SAMARITAIN DE DISRAELI 418 449-3124	<ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire pour les personnes en besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Secteur Sud
COMITÉ DE BIENFAISANCE DE COLERAINE 418 423-4198	<ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire pour les personnes en besoin • Bon d'épicerie et La Vigne • Appeler les mercredis et vendredis entre 9h-11h, laisser un message, on vous contactera 	<ul style="list-style-type: none"> • Coleraine et environs
COMITÉ D'ENTRAIDE DE SAINT-DANIEL 418 422-5532	<ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire pour les personnes en besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Daniel et environs
LA VIGNE 418 338-0500	<ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire pour les personnes en besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
RÉSEAU D'ENTRAIDE DES APPALACHES 418 338-2024	<ul style="list-style-type: none"> • Aide alimentaire pour les personnes en situation de vulnérabilité • Travail de rue adapté • Soutien aux familles 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches (mais principalement secteur Thetford et secteur Nord)
SOUTIEN PSYCHOSOCIAL		
CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES (MISSION CLSC) Pour les personnes ayant déjà des services du CLSC : 418 338-3511 Pour les nouvelles demandes : 811	<ul style="list-style-type: none"> • Services psychosociaux • Services infirmiers • Services de réadaptation • Services d'aide à la personne <p>Tout se fait par téléphone dans la mesure du possible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
CENTRE DOMRÉMY DES APPALACHES 418 335-3529	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien psychosocial en lien avec la réinsertion sociale (téléphonique) • Prévention dépendances pour parents et enfants (téléphonique) • Service d'hébergement de crise 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
EXPRESSION CENTRE D'ÉCOUTE ACTIVE (SOS ONDE AMITIÉ) 418-338-5522	<ul style="list-style-type: none"> • Écoute et support téléphonique en cas de situation de crise 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

LA GITÉE 418 335-5551	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement pour femmes et enfants • Accompagnement téléphonique dans un contexte de violence conjugale/familiale 24/7 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
LE HAVRE 418 335-6989	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien sociocommunautaire pour des personnes vivant avec un problème de santé mentale • Service téléphonique 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT		
ACEF-ABE 418 338-4755	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation budgétaire • Défense des droits des locataires, des consommateurs et des prestataires d'aide sociale <p>Tout se fait par téléphone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
ACTION VOLONTAIRE DES APPALACHES 418 334-0111	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement transport pour services de santé essentiels • Popote roulante • Soutien aux proches aidants (téléphonique) 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE CONCERT'ACTION 418 458-2737	<ul style="list-style-type: none"> • Services d'urgence pour différents besoins (alimentation, transport accompagnement, mise en lien avec des ressources) 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaulac-Garthy et environs
CONSEIL DES AÎNÉS DE LA MRC DES APPALACHES 418 332-7358 (SUD) 418 332-5606 (NORD)	<ul style="list-style-type: none"> • Travailleuses de milieu auprès des aînés (accompagnement des personnes âgées vers les ressources qui conviennent à leurs besoins) • Majoritairement par téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE DE LA RÉGION DE THETFORD 418 334-0852	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'hygiène et à l'habillement • Aide à l'alimentation et à la prise de médicaments • Aide aux déplacements, accompagnement, surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
L'INTERVALLE 418 338-1694	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement pour personnes avec un trouble de santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
LES PETITS FRÈRES 418 755-0994	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des aînés isolés de 75 ans et plus pour assurer la réponse à leurs besoins essentiels 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches, mais principalement Thetford
MEGANTIC ENGLISH SPEAKING COMMUNITY DEVELOPMENT CORPORATION (MCDC) 418 332-3851	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux proches aidants (téléphonique) • Transport bénévole pour besoins santé essentiels uniquement • Accès en anglais aux soins de santé et de services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches
AIDE AUX TRAVAILLEURS IMMIGRANTS		
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION	<ul style="list-style-type: none"> • Agente d'aide à l'intégration, Marise Faucher 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

1 833-276-4667, POSTE 30684		Appalaches
INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE DES IMMIGRANTS (ICI) 418 338-2050	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement personnalisé à l'accueil et l'intégration. • Services adaptés aux besoins des immigrants. 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC des Appalaches

Document mis à jour le 6 avril 2020 à 11 h.

Voici aussi les liens Internet que vous pourrez diffuser :

- Site internet Région Thetford-page spéciale : www.regionthetford.com/aide
- Page Facebook région de Thetford : www.facebook.com/RegionThetford/posts/10158370115528679

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

Depuis le 15 mars, les municipalités, les MRC et les régies intermunicipales peuvent siéger à huis clos ou délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication comme les téléconférences ou par visioconférence en temps de COVID-19.

Le conseil de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande a siégé en séance ordinaire, ce 6 avril 2020 par voie (ZOOM, visioconférence, téléconférence).

Il est de l'intérêt public de protéger la santé de la population. Donc, il est recommandé de décréter la fermeture du bureau municipal et d'interdire l'accès au public tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas mis fin à la quarantaine pour le COVID-19.

Le public peut communiquer avec la directrice générale par téléphone, courriel, envoi par la poste et être informé par médiaposte, site internet de la municipalité.

ACCEPTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS ET DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des comptes du mois de mars 2020 totalisant 16 767,70\$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 10 à 13 totalisant 9 360,78\$.

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2020

4 mai, 1 juin, 6 juillet, 3 août, 14 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE, BALAYAGE DE RUES, MATÉRIAUX GRANULAIRES, MACHINERIE, TRAVAUX VOIRIE 2020

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Les membres du conseil autorisent la directrice générale à procéder selon le règlement 378 sur la gestion contractuelle à demander des prix dont ces derniers ne sont pas des soumissions concernant le matériel granulaire, machinerie, le chlorure de calcium 35%, le AP35(chlorure de calcium 30% et chlorure de magnésium 5%) et le balayage de rues pour l'année 2020.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019



Rapport financier 2019

Revenus	Rapport 2019
Taxes	520 617
Autres revenus	34 284
Païement tenant lieu de taxes	672
Subventions	203 412
Total des revenus	758 985
Dépenses	
Administration générale	196 008
Sécurité publique	73 961
Transport routier	250 517
Hygiène du milieu	87 225
Urbanisme	17 236
Loisirs	24 742
Transfert aux activités d'investissement	57 001
Total des dépenses	706 690
Surplus de l'exercice	52 295

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 384 ABROGEANT L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 383 CONCERNANT LE TAUX

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

D'INTÉRÊT DES DEUX DERNIERS VERSEMENTS ET MODIFIER LE CALENDRIER DES DEUX DERNIERS VERSEMENTS DES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2020 À COURIR

Prenez avis qu'afin de répondre à la situation exceptionnelle créée par la crise de la COVID-19 lors d'une prochaine séance de ce conseil, Carl Croteau a demandé un règlement concernant le taux d'intérêt, pénalité sur les taxes passées dues des deux derniers versements de taxes municipales et modifier le calendrier des deux derniers versements des comptes de taxes pour le reste de l'année 2020 à courir.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est accessible pour consultation par le public sur le site internet de la municipalité. Une copie de règlement numéro 384 a été remise aux membres du conseil présents / ou absents via leur courriel personnel. Vu la séance ordinaire du 6 avril 2020 tenue à huis clos, une copie de ce projet de règlement sera affichée à la porte d'entrée de l'édifice municipal.

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 384 ABROGEANT L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 383 CONCERNANT LE TAUX D'INTÉRÊT DES DEUX DERNIERS VERSEMENTS ET MODIFIER LE CALENDRIER DES DEUX DERNIERS VERSEMENTS DES COMPTES DE TAXES POUR L'ANNÉE 2020 À COURIR

La municipalité a manifesté le souhait de soutenir leurs citoyens par le biais de la fiscalité municipale face aux contraintes pouvant découler des différentes mesures prises pour contenir la propagation de la COVID-19.

Un avis de motion a été donné et le projet de règlement est déposé à la séance ordinaire du 6 avril 2020.

La directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que le projet de règlement numéro 384 concerne l'abrogation du taux d'intérêt des deux derniers versements des comptes de taxes municipales de l'année 2020.

Le nouveau taux applicable est à 0% pour les deux derniers versements de taxes municipales de 2020.

La modification du calendrier des deux derniers versements, soit le report de celui du 2 juillet qui passe au 17 août ainsi que celui du 1^{er} octobre qui est quant à lui retardé au 1^{er} novembre et ce sans intérêt, ni pénalité pour le reste de l'année 2020. Cette mesure s'applique à l'ensemble des citoyens.

Pour les taxes municipales antérieures passées dues ainsi que le premier versement du 1^{er} avril, les intérêts continuent à courir jusqu'à paiement complet des arrérages dus.

Pour les chèques postdatés reçus, ils seront encaissés à la date prévue au départ. De plus, afin de préciser la portée du présent projet de règlement numéro 384, une copie du projet de règlement sera affichée à la porte d'entrée de l'édifice municipal et

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

sur le site internet de la municipalité. Une copie du règlement numéro 384 a été remise aux membres du conseil présents/ ou absents via leur courriel personnel.

REPORT DES DEUX DERNIERS VERSEMENTS DE TAXES MUNICIPALES

En vertu des dispositions de l'article 981 du Code municipal, une municipalité peut, par résolution, modifier le taux d'intérêt applicable sur les arrérages de taxes pour le reste de l'année à courir

En vertu de l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité peut décréter qu'elle abroge la pénalité qu'elle avait fixée sur les arrérages de taxes pour le reste de l'année à courir.

En vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité, une municipalité peut par ailleurs, par règlement modifier le calendrier des versements restants des comptes de taxes ou prolonger les délais de ces versements.

Afin de réduire l'impact financier engendré par le paiement des comptes de taxes municipaux et de donner un peu de répit à la population en cette période difficile, la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande annonce le report des deux derniers versements de taxes, municipales, et ce sans intérêts, ni pénalités.

Les citoyens de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande ont la possibilité d'acquitter leurs taxes municipales en trois versements égaux. En temps normal. Les dates limites de paiement sont fixées au 1^{er} avril, 2 juillet et 1^{er} octobre.

Le report annoncé concerne les deux derniers versements, soit celui du 2 juillet qui passe au 17 août ainsi que celui du 1^{er} octobre qui est quant à lui, retardé du 1^{er} novembre. Cette mesure s'applique à l'ensemble des citoyens.

À moins d'avis contraire, les chèques postdatés seront encaissés à la date prévue au départ. Pour demander un changement, les gens sont invités à communiquer avec le bureau municipal au 418-335-2585.

DIRECTIVE TEMPORAIRE DE MESURES EN CAS D'ÉPIDÉMIE

ATTENDU QUE l'employeur a le devoir de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique de ses employés et d'assurer la sécurité de tous dans leur milieu de travail;

ATTENDU QUE tout employé a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et de veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des autres employés ou de tiers qui se trouvent dans son milieu de travail;

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

ATTENDU QUE l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié le 11 mars 2020 de pandémie la COVID-19;

ATTENDU QUE la COVID-19 se transmet notamment par le contact étroit avec une personne infectée ou lors du contact des mains avec des surfaces infectées;

ATTENDU QUE l'employeur souhaite prévenir la propagation de ce virus au sein de son organisation;

EN CONSÉQUENCE, les membres du conseil de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande adopte la présente Directive temporaire de mesures en cas d'épidémie.

RÉSOLUTION D'ADOPTION POUR APPUI À COGECO DANS SA DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CRTC

Attendu que la situation actuelle reliée à la COVID-19 force plus que jamais les gens à appliquer la distanciation physique entraînant ainsi l'utilisation accrue des services Internet.

Attendu qu'il est primordial que tous les citoyens puissent bénéficier d'un accès aux services Internet haute vitesse (aussi appelé « Internet large bande ») afin que tous puissent communiquer avec leur proche, se tenir informé, étudier, se divertir et faire des rencontres virtuelles;

Attendu que Cogeco Connexion est déjà présent sur une partie du territoire de la MRC des Appalaches, et travaille activement au développement des autres secteurs mal ou non desservis pour l'ensemble du territoire;

Attendu que la MRC des Appalaches a déjà appuyé Cogeco Connexion dans sa demande au programme de subventions *Québec Haut Débit* en décembre dernier, signalant par ailleurs qu'elle est d'avis que l'Internet haute vitesse est un service essentiel pour tous les citoyens;

Attendu que Cogeco Connexion a reçu l'appui du ministère de l'Économie et de l'Innovation pour son projet déposé à *Québec Haut Débit* et que le ministère incite Cogeco Connexion à déposer son projet au *Fonds pour large bande* du CRTC;

Attendu que Cogeco Connexion déposera son projet de déploiement pour la MRC des Appalaches au programme du CRTC au plus tard le 30 avril 2020;

Que la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande salue les intentions de Cogeco Connexion à étendre son réseau à large bande dans notre municipalité et dans notre région.

Que la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande appuie ainsi les démarches actuelles de Cogeco Connexion et considère fortement utiliser les services Internet haute vitesse, lorsque disponibles, au bénéfice de la Municipalité et de tous les concitoyens.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30

Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Site internet : www.stadriendirlande.ca

Que la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande encourage fortement le CRTC et les gouvernements du Canada et du Québec à considérer le projet déposé par Cogeco Connexion afin que tous les membres de notre collectivité puissent pleinement contribuer au développement social et économique de notre communauté.

DON POUR LE RELAIS DE LA VIE-SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

La municipalité contribue 100,00\$ pour le Relais de la vie qui aura lieu le 6 juin 2020 prochain de 19h à 7h dans la MRC des Appalaches, à moins d'avis contraire ou report vu la COVID-19.

Monsieur André Mercier participera à cet évènement.

AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca*

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

COVID-19

Signes, symptômes et mesures d'hygiène

Les principaux signes et symptômes cliniques rapportés sont de la fièvre, de la toux et des difficultés respiratoires.

Rappelons que les mesures d'hygiène demeurent les meilleures façons de se prémunir des infections.

- Évitez de toucher vos yeux, votre nez ou votre bouche
- Toussez et éternuez dans le creux de votre coude
- Jeter vos mouchoirs tout de suite après utilisation
- Lavez vos mains avec de l'eau et du savon pendant 20 secondes
- Éviter tout contact étroit- ne vous penchez pas sur les comptoirs
- Utilisez les options de paiement numériques, si possible
- Gardez une certaine distance avec toute autre personne

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca
Site internet : www.stadriendirlande.ca